La Sécurité Sociale
Un outil de solidarité à reconquérir et à développer !

« *Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* »

Jeudi 13 mars 18 H 30

amphithéâtre Pierre Mendès France **SEDAN**

La Sécurité Sociale,
hier, aujourd'hui et demain

Pierre Caillaud Croizat
viendra nous parler de son grand-père

Ambroise Croizat
bâtisseur de la Sécurité Sociale

Extrait du discours d'Ambroise Croizat à l'Assemblée Nationale le 8août 1946

« *Le problème qui se pose aujourd'hui aux hommes qui veulent apporter une solution durable au problème social est de faire disparaître cette insécurité. Il est de garantir à tous les éléments de la population qu'en toute circonstance ils jouiront de revenus suffisants pour assurer leur subsistance familiale. C'est ainsi seulement, en libérant les travailleurs de obsession permanente de la misère qu'on permettra à tous les hommes et à toutes les femmes de développer pleinement leurs possibilités, leur personnalité, dans toute la mesure compatible avec le régime social en vigueur.*

Voilà qui suffit à démontrer l'ampleur du contenu de la notion de sécurité sociale. Celle-ci implique d'abord une organisation économique qui fournisse à tous les hommes et toutes les femmes en état de travailler une activité rémunératrice. »

Loi de financement 2025 de la Sécurité Sociale

Elle a été adoptée par 49.3, bien loin des valeurs de démocratie voulues pour la Sécurité Sociale !

Si le gouvernement a du entendre les mobilisations, cette loi reste très inférieure aux besoins et a tendance à reprendre d'une main ce qui est donné de l'autre ! Dans le seul domaine de la santé, le projet d'augmentation du ticket modérateur sur les consultations et les médicaments a été abandonné mais la taxe sur les mutuelles augmente, ce qui va se répercuter mécaniquement sur leurs cotisations ! Le budget alloué aux hôpitaux a augmenté mais reste très inférieur aux besoins alors que leur déficit cumulé devrait atteindre 3,5 milliards d'euros en 2024 et dans le même temps, le gouvernement publie un décret augmentant les cotisations des personnels de la fonction publique hospitalière, amputant d'autant les ressources des hôpitaux.

A l'initiative du comité de défense des hôpitaux de proximité des Ardennes, de la CGT 08, de la FSU, de la LDH08, de la Mutuelle de France Unie, de LFI, PCF, PS, des retraités CGT, FSU et Solidaires